

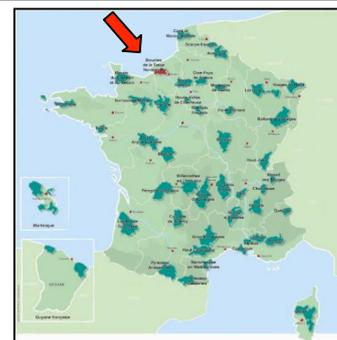
## Recueil d'expériences sur la « Prise en compte de la trame verte et bleue dans les territoires de projet »

Action portée dans le cadre du Réseau Rural français ([www.reseaurural.fr](http://www.reseaurural.fr)) et financée par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, le FEADER, le Ministère de l'Écologie de l'Énergie du Développement durable et de la Mer et l'Office National des Forêts.

### *Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande*

Date de rédaction de la fiche ou de mise à jour : **Juin 2010**

**Mots clés** : zones humides, espaces protégés, sensibilisation



#### 1- Carte d'identité du territoire

- **Localisation** : Haute-Normandie sur les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime
- **Superficie** : 83 000 hectares
- **Nombre de communes** : 72
- **Nombre d'habitants** : 80 000 habitants environ

#### ▪ **Situation du territoire et types de pression** :

La Haute Normandie: une région particulièrement fragmentée.

#### Principales sources de dégradation des écosystèmes :

Agriculture intensive (prairies humides et inondables drainées pour la culture en particulier le maïs), activité portuaire, industrialisation, urbanisation en zone inondable, grandes infrastructures (ponts, autoroutes, pipelines, Lignes HT/THT...), chambres de dépôt, carrières et ballastières, plantation de peupliers, déprise agricole enfrichant l'espace, augmentation de la pression de loisirs (chasse au gibier d'eau) sur des espaces majeurs (estuaire)

#### ▪ **Spécificités paysagères** :

Un plateau crayeux uniforme diversifié par la géomorphologie de la Seine et ses affluents

Le territoire du Parc est dans une situation particulièrement importante en matière de biodiversité: estuaire (site ornithologique de valeur internationale), tourbières (Marais Vernier : 1<sup>ère</sup> tourbière française), coteaux crayeux, pelouses silicoles

#### Un paysage marqué par les zones humides

⇒ contexte géomorphologique et écologique: un corridor majeur intra et interrégional



#### 2- Contexte de la prise en compte de la TVB à l'échelle du territoire

##### Historique de la démarche

#### ▪ **Motivation de la démarche** :

Pour le Parc, la prise de conscience de la fonction corridor de la vallée de Seine remonte aux années 90: conduite des actions, a priori isolées, dans une logique de continuité le long du corridor séquanien



- **Etapes – clé de la réflexion** : le renouvellement de la Charte à venir (2013) , le grenelle de l' environnement constitue une opportunité comme une nécessité pour finaliser, sur les bases les plus couramment usitées en ce moment, une véritable Trame verte et bleue à inscrire dans le futur « plan de parc »
- **Inscription de la démarche TVB dans une politique plus globale** : la démarche est destinée à être reliée à la démarche plus régionale portée par l'Etat et le Conseil régional et à alimenter également l'Observatoire régional de la Biodiversité qui se met en place sous l'égide commune de la DREAL et du CR de Haute Normandie.

### Place de la TVB dans le projet / la stratégie du territoire

- **Lien avec d'autres actions du territoire** :  
Des réunions avec les autres territoires de projet (grandes intercommunalités recoupant le périmètre du Parc) sont déjà initiées afin d'avoir un projet partagé
- **Démarche inscrite dans les documents suivants**:  
 Agenda 21  DOCOB Natura 2000  
 DTA de l'estuaire de la Seine

## 3- Description de la démarche ou des actions menées en faveur de la TVB

- **Type d'actions et modalités d'intégration de la TVB dans l'action du territoire** :

<b>Corridor Seine : 1 - mesures générales</b>	
<b>Questions</b>	<b>Réalisations principales</b>
Amélioration et développement des connaissances	- Mise en place d'un Observatoire des zones humides et des bassins versants associés du Parc
Développement des zonages de reconnaissance et de protection	- Création d'espaces protégés RNN, RNR , APPB, ENS,... - Création de sites « Natura 2000 »
Maîtrise du foncier sur les espaces « haut de gamme »	- Acquisition directe par le Parc et/ou conventionnement avec des partenaires - Acquisition via des partenaires (CEL, CG)
Porter à connaissance et sensibilisation	- Mise en place d'un service pédagogique dédié aux zones humides ( classes « marais ») - actions de formation et de sensibilisation des acteurs

<b>Corridor Seine : 2 - mesures spécifiques, souvent « pilote » ou expérimentale</b>						
<b>Questions</b>	<b>Réalisations principales</b>					
Intensification agricole en vallée	Peu d'actions possibles : mesures proposées (-ables) non concurrentielles de la PAC					
Maintien agriculture « traditionnelle » (élevage)	Mise en place de MAE avec une animation très forte (1ETP)					
Déprise agricole	« Création » d'un mode de gestion de pâturage extensif avec des races rustiques					
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Gestion directe</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Gestion partenariale</td> <td>publique</td> </tr> <tr> <td></td> <td>privée</td> </tr> </table>	Gestion directe		Gestion partenariale	publique	
Gestion directe						
Gestion partenariale	publique					
	privée					
Carrières	Accompagnement « exigeant » : mesures compensatoires sur le long terme					
Chambres de dépôt portuaires	Recréation de zones humides dans les anciennes gravières					
Peupleraies	Restauration en prairies humides et/ou roselières					
Altération de milieux « clef de voûte » ( <i>envasement d'étangs naturels, déchets dérivant sur les berges de Seine,...</i> )	Programmes spécifiques de restauration					

#### Remarques :

- Les actions sont souvent « panachées » car complémentaires voire en synergie,
- A la prise en compte « stationnelle » s'ajoute systématiquement la notion fonctionnelle de restauration du corridor séquanien,
- La mise en place de ces différentes actions a conduit au développement important de partenariats « amont » et « latéraux » (financeurs) mais aussi de partenariats « aval » (acteurs).

- **Méthodologie** : il s'agit d'un travail sur le long terme prenant ses sources dans le cadre des Chartes précédentes. Présentement un bureau d'études a été mandaté pour principalement définir la trame verte, la trame bleue étant réalisée en interne au vu de la capitalisation de l'expérience du parc sur les zones humides et les milieux aquatiques.
- **Services attendus du réseau écologique**
  1. Obtenir la reconduction du parc de 2013 à 2025
  2. Mieux sensibiliser et responsabiliser les acteurs économiques du Parc
  3. Fixer une règle de développement claire et admise
  4. Préserver la fonctionnalité du corridor séquanien non seulement à l'échelle du parc mais aussi et surtout à l'échelle du bassin global de la Seine ce qui implique diverse régions.



- **Entrée principale retenue:**  Ecologique

- **Financement :**

Pour la mise en œuvre actuelle de la TVTB, il s'agit d'un financement croisé reposant en grande partie sur le Feder, L'AESN, la Dreal ainsi que les 3 collectivités principales (CG76, CG27, CR Haute –Normandie)

## 4- Outils mis en oeuvre

- Attitude « opportuniste » pour monter des projets en utilisant au maximum les outils disponibles voire en s'en inventant
- Outils techniques/opérationnels** : mise en place d'un observatoire des zones humides à l'échelle du parc
- Outils financiers** : Financement croisés ( voir ci-dessus)  
+ FEADER
- Outils réglementaires** : création d'espaces protégés, de sites Natura 2000, ....
- Articulation avec d'autres mesures** : MAE

## 5- Partenaires et animation

- **Liste des partenaires** : des partenariats multiples selon les projets  
Etat, Région, Ports, CEL, AESN, CG27,CG76, CSNHN, propriétaires privés, agriculteurs, Chambres agricultures, associations, carriers, ONCFS, ONEMA, ONF FDC27...
- **Mode de sollicitation** : comité de pilotage de l'étude, comités de pilotage de la révision de Charte , Conseil Scientifique du Parc, conseil économique et social du Parc, Commission environnement du Parc. En outre, le Bureau du Parc et le Comité Syndical sont attentifs à cette part importante de la révision de la charte.
- **Animation** : l'ensemble du service environnement ainsi que la chargée de mission de révision de la charte sont des relais auprès des différentes instances techniques (la Direction et la Présidence ont davantage de responsabilités dans le relationnel avec les élus)

## 6- Evaluation et suivi

- **Indicateurs de suivi et/ou descripteurs de résultat** : définis dans le cadre de la CATEM (observatoire des zones humides)
- **Mise en place d'un comité de suivi** : voir ci-dessus les différentes instances

## 7- Communication, valorisation des actions menées

- **Public visé:**  tous les publics susceptibles de concourir à la réussite du projet sont concernés
- **Supports utilisés et actions mises en oeuvre** : réunions publiques spécifiques, journal du Parc : l'Echo des Boucles (à venir).

## 8- Bilan

▪ **Analyse de la démarche de prise en compte de la TVB dans le projet du territoire:**

Difficultés rencontrées	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> <li>- la difficulté principale est le calendrier imposé par celui de la révision de la Charte</li> <li>- une autre difficulté, plus générale est le manque de connaissances scientifique de base pour la plupart des organismes concerné et leur mode de dispersion.</li> <li>- le monde rural semble inquiet devant une démarche issue du pouvoir central ; Natura 2000 a laissé des plaies mal cicatrisées dans la ruralité</li> <li>- il y a aussi une inquiétude des porteurs de projet économiques qui craignent une restriction croissante des possibilités de développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la principale opportunité est la mise en place à l'échelle des territoires régionaux, national et européen d'une démarche comparable.</li> </ul>
Freins	Leviers
<ul style="list-style-type: none"> <li>- la pression forte sur l'axe Seine en matière de logistique, d'agriculture, d'urbanisation ainsi que l'état de dégradation avancée au niveau environnemental de la Vallée de la Seine de Rouen au Havre crée des risques avérés de ruptures des continuités écologiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la bonne connaissance du territoire, surtout en ce qui concerne la trame bleue, est un atout certain pour le parc et ses partenaires.</li> <li>- l'existence d'un service SIG performant au sein du parc constitue aussi un atout important.</li> </ul>

▪ **Regard sur la démarche :**

<b>Vision / ressenti</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la mise en place de la TVB est de nature à valoriser les actions du parc développées au cours de la charte actuelle et finissante</li> <li>- c'est également l'occasion de se forger un outil intéressant ; politique, technique, pédagogique d'aménagement du territoire à l'échelle du Parc</li> </ul>
<b>Conseils à vos homologues</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- se donner du temps, des moyens financiers et créer un maximum de partenariats</li> </ul>

- **Perspectives:** difficulté de faire cadrer notre démarche en cours avec les préconisations du Ministère qui ne sont pas encore toutes finalisées
- Nécessité d'une continuité dans la conduite de l'action qui se joue sur le moyen terme,
- Essayer de ne pas reculer,
- Créer un maximum de partenariats ... et savoir les conserver!,
- Il reste encore à conclure la démarche dans le cadre de la révision de la charte actuelle en proposant une trame verte et bleue ambitieuse dans le prochain « plan de parc ».

## 9- Pour aller plus loin...

- **Site internet :** [www.pnr-seine-normande.com](http://www.pnr-seine-normande.com)
- **Contact :**  
Thierry Lecomte - Ingénieur en chef  
[thierry.lecomte@pnr-seine-normande.com](mailto:thierry.lecomte@pnr-seine-normande.com)

Retrouvez l'ensemble des fiches expériences sur les sites du Réseau rural français et de la FPNRF

